

LA PAROLE EST À NOUS

En publiant *Ici les habitants*, nous voulons que le maximum d'habitants puisse être tenu au courant de ce qu'il se passe au sein de la com com Creuse Grand Sud. Vous pouvez demander à le recevoir par mail, le trouver sur facebook, l'imprimer et le diffuser autour de vous.

Photocopiez-le, déposez-le chez les commerçants, distribuez-le à vos voisins.

Nous revoilà !

Non, non, *Ici les habitants* n'a pas mis la clé sous la porte. Depuis notre dernier numéro, début avril, vous n'avez certes plus rien reçu, mais ce n'est pas qu'il n'y a plus rien à dire.

La petite équipe qui vous informait régulièrement a juste pris le temps de faire une pause et un petit bilan de son expérience. Entre ceux qui disaient : «À quoi bon crier dans le désert ? » en constatant que rien n'avait vraiment changé dans le fonctionnement de la communauté de communes, et ceux qui pensent que même si rien ne change, il faut continuer à agir, même en dehors de l'institution, il fallait faire le point et aviser. Ce qui ressort de ces cogitations ?

- Que le petit bulletin est lu et attendu. De nombreuses réactions de lecteurs qui ne voyaient plus rien venir le confirment : un lien d'information est toujours nécessaire. Nous allons donc poursuivre sa publication, mais à un rythme moins effréné que dans la chaleur de l'actualité de ces derniers mois qui obligeait à dire tant de choses.
- Que les réunions de préparation des conseils communautaires avec quelques élus et habitants étaient certes intéressantes mais souvent précipitées dans le feu de l'action. Il fallait travailler vite pour avoir une position ou comprendre les enjeux des décisions soumises aux élus lors des conseils communautaires : c'est une façon qui n'est guère propice à une démarche sereine qui réclame du temps.
- Du coup, pourquoi ne pas inviter plutôt les habitants à réfléchir à un sujet représentant un enjeu important sur la com com, mais en dehors de l'urgence d'un calendrier imposé par les ordres du jour des conseils communautaires ? C'est ainsi que nous lançons aujourd'hui une réflexion sur l'eau, que nous présentons rapidement dans ce numéro.



Lundi 29 mai 2017

Des habitants parlent aux habitants

Communauté de communes Creuse Grand Sud

n°35

C'EST L'PRINTEMPS SUR CREUSE GRAND SUD

Comme partout les prunus sont en fleurs, les abeilles bourdonnent et les zhabitants font des plans sur la comète. Ça rève dans tous les coins en oubliant quelque peu les vicissitudes de la com com et l'épée de Damoclès qui va avec : tutelle or not tutelle, is this the question ? Rêvasser n'ayant jamais mis péril en la demeure, si on tentait de les jeter sur le papier ces plans comèteux ?

Plan n°1

Le Président a bien obtenu une avance remboursable de 2,5 M€ qui servent à payer les pauvres entreprises en attente. Dans le même temps la vente du FAM se concrétise mais pas au tarif escompté (sont pas fous les locataires, ils négocient) disons 3,5 M€ (mais depuis quelques jours cette hypothèse est bien compromise, la vente étant pour le moment en suspens...). Donc arrive juin, il faut rembourser l'avance + la ligne de trésorerie. Il manque 1 M€... Cette fois, c'est la tutelle ! Les services de l'État prennent les commandes : investissements gelés hors restes à réaliser ; les salaires sont versés en priorité pour les fonctionnaires (et les contractuels ?). Les emprunts sont également honorés. Ce qui peut être vendu peut l'être, mais par facilité le recours aux hausses d'impôts se fera si besoin. Ce plan a pour objet principal de sortir de la faillite, il ne permet pas forcément de redresser les comptes.

Plan n°2

Même si le Président obtient une

avance, les propositions de maîtrise budgétaire n'obtiennent pas la majorité. Pire, le clivage entre les communes s'aggrave, il n'y a ni dialogue, ni consensus possible. Les enquêtes en cours sortent les rats des placards et à un moment une majorité s'entend pour proposer la dissolution de cette com com. Le Préfet finit par accepter qu'une partie des communes rejoigne l'Est et les autres le Sud ou l'Ouest.

Plan n°3

Les zhabitants et les élus non communautaires en ont marre d'attendre que le soleil ait rendez-vous avec la lune. C'est le printemps, ils veulent bâtir leur nid commun et préparer

un territoire chaleureux et solidaire, loin, très loin des vitupérations stériles.

Ils se réunissent et commencent à travailler sur les priorités pour ce territoire : celles qu'on a

soi-même et celles qu'on se découvre communes. Ils se re-réunissent pour rêver ensemble : moi si je pouvais tout faire, j'aimerais beaucoup... Ah oui ça serait super !

Ils se re-re-réunissent pour parler d'accueil, de familles, d'actifs, de mi-

grants... pour être moins isolés, pour que l'énergie circule plus vite, que les maisons se remplissent, que les compétences se multiplient...

Ils se re-re-re-réunissent pour réfléchir sérieusement au changement climatique, au développement durable, à la biodiversité... Comment ne pas devenir un désert stérile, retarder, voire stopper la vague en marche ?

Et oui, c'est le printemps et il est bien temps n'est-ce pas de commencer à prendre notre destin en mains, sans attendre que nos élus communautaires s'entendent, si cela arrive un jour. Sans attendre que la cour des comptes rende ou pas un verdict. Sans même rien attendre de la rafale d'élections de 2017 qui, c'est certain, ne va pas empêcher Thomas Pesquet de tourner.

Une conférence de presse « exceptionnelle »...

...est convoquée lundi 29 mai par le président de la com com. Va-t-on savoir à quelle sauce on va être mangé ?

Comment se jeter à l'eau ?

L'eau est vraiment très discrète quand elle est abondante : on en use et en abuse sans vraiment faire attention, aux fuites, aux rendements et même aux utilisations ! Voilà comment de l'eau POTABLE se retrouve dans nos toilettes, pour laver notre linge sale ou nos voitures et pour abreuver les troupeaux dans les stabulations photovoltaïques (ou pas) qui fleurissent sur notre territoire (Dis donc la petite souris tu pourrais pas aller interviewer les migrants pour savoir ce qu'ils en pensent ?). Par contre avec le changement climatique et les périodes de sécheresse qui se succèdent, la donne est bien en train de changer !

Pour couronner le tout, si la loi NOTRe (vous savez celle qui a imposé les fusions de com com) se déroule sans modifications, d'ici 2020 les communautés de communes devront avoir pris cette compétence et celle de l'assainissement collectif **et non collectif** ! Bon, certains sénateurs tentent bien depuis plusieurs mois de freiner ces nouveaux transferts, mais pour l'instant c'est encore la loi qui doit s'appliquer.

En regardant rapidement ce qui se passe sur Creuse Grand Sud, on se rend bien compte que pour ce qui concerne l'eau, on va vite patauger ! Entre les communes du plateau qui gèrent leurs sources en régie, les syndicats qui sont soit englobés totalement dans la com com ou à cheval sur 2 com com et qui doivent disparaître et le gros syndicat de la Rozeille qui dessert plus de 3 com com et qui donc va se maintenir... Je passe les tarifs différents, les fermiers différents, l'état des réseaux hétérogènes, etc. Il va bien falloir se retrousser les manches et se jeter à l'eau.

Pour réfléchir ensemble à cet enjeu crucial, une prochaine réunion d'habitants se prépare. Nous vous informerons de sa date dès qu'elle sera connue !

Avec le changement climatique et les périodes de sécheresse qui se succèdent, la donne est bien en train de changer !

Quand les habitants sont rattrapés par la campagne !

On ne peut vraiment pas être tranquilles 5 minutes ! Pourtant la com com avait enfin voté un budget, même si on n'a pas bien compris pour les 2,5 M€ de l'Etat s'ils étaient arrivés dans les caisses ou bien si il y avait encore des « si » ? La com com a aussi commencé à prendre en compte ses habitants. Bon, le premier questionnaire était un peu de la bonne conscience sans grand intérêt : à quoi sert de demander un avis à des gens, alors que personne ne sait comment ça marche ? Ça s'améliore avec le second qui donne des infos et permet de mieux comprendre. Mais pas sûr que les questionnaires, ça mobilise les foules très longtemps... Ça ne suffit pas, on veut aussi participer à l'élaboration des projets et aux décisions !

Les élections présidentielles battaient leur plein et du coup la mémé était partie en cure avec son « ptit polyte » comme elle dit et nous, on avait décidé de faire relâche. Mais voilà que l'un des deux candidats restant venait de faire une déclaration tonitruante pour supprimer les grandes régions et... les com com !

Tiens, cette idée là on ne l'a jamais eue ! Alors plus de com com, plus de faillite, plus de tutelle, plus de problème ! Très fort ! Et on fait quoi des dettes ? Des agents ? Des équipements ? Des services à rendre ? Finalement il y a beaucoup de points communs entre l'intercommunalité et l'Europe !

Ces deux échelons ont été élaborés pour répondre plus efficacement à des besoins :

- **les communes se regroupent en communauté** pour, comme son nom l'indique, mettre en commun des moyens pour répondre à un besoin commun. Dit comme ça c'est simple de voir que pour ramasser les ordures ménagères, pour faire une zone d'activité, pour élaborer une politique culturelle ou petite enfance, il vaut mieux être regroupés. Maintenant on voit bien aussi que cela demande une réflexion collective pour aboutir à un consensus acceptable par le plus grand nombre et à un coût supportable. Par exemple, si une piscine semblait indispensable pour le territoire, la réflexion

aurait dû conduire à un équipement plus modeste et acceptable financièrement ou alors à élargir la base géographique et financière, ce qui supposait d'intégrer d'autres territoires à la réflexion.

- **Il en va de même pour la communauté européenne**, qui a un peu plus de mal à trouver un consensus qui exige l'unanimité.

Ces deux échelons ont rendu des services certains. Faut-il les supprimer ? Cela semble difficile. Par contre, reposer la question de leur utilité par rapport aux besoins du jour, c'est mettre à plat leurs fonctionnements et modifier les règles.

Le grand défaut commun à ces deux institutions, c'est leur éloignement du citoyen, du fait que les délégués communautaires sont élus indirectement par les électeurs, et que les délégués européens sont des inconnus pour l'électeur de circonscriptions vastes et sans référence aux circonscriptions françaises.

Le citoyen veut être acteur de son destin